

ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE  
DE L'AIRES DU DEVELOPPEMENT AEROPORTUAIRE  
DU VILLAGE INUIT DE INUKJUAQ  
RAPPORT PRELIMINAIRE

Présenté au  
Ministère des Transports  
Service de l'Environnement

Par  
Aménatech inc.  
345, boul. Industriel  
Sherbrooke (Québec)  
J1L 1X8

Sherbrooke, le 17 août 1984

## TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES FIGURES	i
LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES ANNEXES	iii
REMERCIEMENTS	iv
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MANDAT	2
3.0 METHODOLOGIE	4
3.1 Cadre théorique	4
3.2 Méthodes et techniques	6
3.2.1 Recherche de la documentation	6
3.2.2 Intégration des données	8
3.2.3 Délimitation des zones de potentiel	8
4.0 AIRE D'ETUDE	16
4.1 Localisation	16
4.2 Géologie et physiographie	16
4.3 Milieu biophysique	20
4.3.1 Climat actuel	20
4.3.2 Flore	20
4.3.3 Faune	21
4.4 Paléoenvironnement post-glaciaire	22



5.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	24
5.1 Période préhistorique	24
5.1.1 Occupations paléoesquimaudes	24
5.1.2 Occupations néoesquimaudes	28
5.1.3 La question des norrois précolombiens	30
5.2 Période historique	31
5.2.1 Les Inuit	34
6.0 DONNEES D'ANALYSE	36
6.1 Données archéologiques	36
6.2 Données de pré-inventaire	37
6.3 Données des informateurs inuit locaux	38
7.0 CRITERES D'EVALUATION PARTICULIERS	42
8.0 DELIMITATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	46
8.1 Zones de potentiel fort	46
8.2 Zones de potentiel moyen	46
8.3 Zones de potentiel faible ou nul	47
9.0 RECOMMANDATIONS	48
10.0 PERSONNEL	49
11.0 BIBLIOGRAPHIE	50

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1. Localisation de l'aire d'étude

Figure 2. Aire d'étude

**LISTE DES TABLEAUX**

- Tableau 1. Délimitation des zones de potentiel  
archéologique: critères généraux
- Tableau 2. Délimitation des zones de potentiel  
archéologique: critères particuliers



**LISTE DES ANNEXES**

- Annexe A.            Distribution des sites archéologiques dans et à  
                          proximité de l'aire d'étude
- Annexe B.            Délimitation des zones de potentiel archéologique  
                          dans l'aire d'étude



**REMERCIEMENTS**

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration dans la réalisation de la présente étude:

- . Monsieur Denis Roy, Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec, pour les ressources documentaires prêtées par le ministère;
  
- . Madame Lorraine Brooke, directrice de la Division de recherche de la Société Makivik, et Monsieur William Kemp, de la même société, pour leur aide dans la recherche de la documentation;
  
- . Monsieur Jean-François Moreau, Laboratoire d'Archéologie de l'UQAM, qui a facilité notre accès aux fiches de site déposées au Laboratoire.

## 1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur l'étude de potentiel archéologique des environs immédiats du village d'Inukjuak, au Nouveau-Québec. Cette étude s'inscrit dans le cadre des études d'impact sur l'environnement du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires des municipalités inuit du Nouveau-Québec.

Dans les pages qui suivent, nous présentons une description du mandat, la méthodologie utilisée, les principales caractéristiques de l'aire d'étude et l'occupation humaine du territoire. Suit un résumé des données à l'analyse (archéologiques, historiques et informations collectionnées auprès des informateurs inuit locaux) et l'interprétation de ces données. Le texte se termine par une description succincte des zones de potentiel archéologique délimitées et des recommandations concernant les interventions archéologiques à entreprendre dans l'aire d'étude.

Le rapport est complété par deux (2) annexes cartographiques. Les sites archéologiques préalablement localisés dans l'aire d'étude sont illustrés sur le premier de ces annexes. Le deuxième annexe présente les différentes zones de potentiel archéologique délimitées dans cette aire.



## 2.0 MANDAT

En juillet, le Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec confiait, à la firme Aménatech inc., un mandat pour effectuer l'étude de potentiel archéologique d'une aire d'étude pré-déterminée au village inuit d'Inukjuak, au Nouveau-Québec. Cette aire comprend l'espace sur la terre ferme définie par un rayon de 5 km. Ce mandat comprenait les éléments suivants:

- . déterminer le potentiel archéologique de l'aire d'étude en se basant sur les données préhistoriques, ethno-historiques, historiques et biophysiques pertinentes à cette aire;
- . qualifier et justifier le potentiel archéologique déterminé en pondérant les données ayant servi à l'étude;
- . délimiter et cartographier les différentes zones de potentiel archéologique sur les fonds de carte topographiques à l'échelle 1:20 000;
- . proposer, le cas échéant, les mesures d'intervention à entreprendre afin de mitiger les impacts des travaux de construction aéroportuaire sur les sites archéologiques connus ou possiblement compris dans l'aire d'étude;
- . produire un rapport final comportant:
  - une description de la méthodologie utilisée dans l'étude;

- une description des caractéristiques biophysiques générales de l'aire d'étude;
- un résumé de l'occupation humaine du territoire dans lequel l'aire d'étude est située, celle-ci incluant une description des sites archéologiques déjà enregistrés à l'intérieur et autour de cette aire;
- la présentation des résultats de l'analyse, de l'intégration et de l'interprétation des données à l'étude;
- un tableau synthèse des résultats de l'étude de potentiel et des recommandations.

Le mandat stipulait, en plus:

- . d'intégrer dans l'analyse des données les informations concernant les connaissances des sites archéologiques que possède la communauté: ces informations ont été recueillies auprès des informateurs inuit locaux sous la responsabilité conjointe de l'Institut culturel Avataq et le ministère des Transports du Québec;
- . la rédaction en français et en anglais d'un résumé comprenant toutes les informations essentielles nécessaires à la compréhension de l'étude.

Le présent rapport rend compte de ces éléments dans le cadre du mandat confié.

### 3.0 METHODOLOGIE

#### 3.1 Cadre théorique

L'étude de potentiel archéologique d'un territoire donné consiste en l'identification théorique des lieux et des endroits susceptibles d'avoir été occupés ou utilisés par les groupes humains qui s'installaient et qui se sont installés dans ou autour du territoire. Ceci implique, au fond, l'évaluation critique des milieux biophysiques temporellement variés compris dans le territoire par rapport aux modalités d'adaptation culturelle qui s'y manifestaient. Il s'agit, donc, de conceptualiser la probabilité des emplacements de sites en fonction des schèmes d'utilisation des terres qui furent poursuivis dans la région concernée à travers le temps.

En théorie, la distribution géographique des sites archéologiques apparentés à un groupe culturel en particulier reflète la disponibilité spatio-temporelle des ressources biologiques et physiques exploitées ou utilisées par cette population. C'est particulièrement le cas des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. L'étude comporte donc une approche écologique culturelle orientée vers la mise à jour des liens culturels et environnementaux qui existaient dans le territoire.

Ces liens sont de caractère à la fois dynamique et systémique. Par exemple, les cultures humaines tendent à s'articuler avec leurs environnements naturels vers de nombreux points. La structure particulière de ces liens est continuellement en fluctuation, les points d'articulation se liant et se reliant en fonction des circonstances géographiques variables. Cette



structure constitue donc une grille d'adaptation globale qui, selon le répertoire culturel d'un groupe donné, s'ajuste de façon variée aux milieux locaux. De plus, à cause du caractère systémique des liens, un ou des changements dans les modalités d'adaptation (soit technologiques, sociales ou idéologiques) ou dans les variables environnementales produisent des modifications à la fois directes et indirectes sur les autres composantes des schèmes culturels.

Malgré la flexibilité de la structure des liens culturels et environnementaux, certains paramètres d'adaptation culturelle dans un territoire donné sont souvent caractérisés par une continuité temporelle. Cette continuité se présente, dans un premier temps, au niveau des correspondances générales entre les différents schèmes d'établissement poursuivis sur le territoire. Ceci pourrait s'expliquer par une consistance chronologique dans les ressources de subsistance disponibles à l'exploitation et, ensuite, par des similarités dans les modalités d'exploitation de ces ressources à travers le temps. C'est le cas, en particulier, pour les différentes adaptations culturelles de l'Arctique qui, quoique divergentes, ont impliqué l'exploitation d'un ensemble d'espèces biologiques communes.

Dans un deuxième temps, une continuité temporelle entre les différents schèmes culturels dans un même territoire s'exprime par les types d'emplacements de sites choisis par les groupes concernés. Il s'agit des emplacements de situation géographique particulière comportant des combinaisons d'attributs physiques convenant à l'implantation d'un site. Evidemment, les combinaisons d'attributs varient selon la fonction d'un site. Dans le même temps, cependant, les sites de fonction semblables appartenant aux

différents groupes culturels dans un territoire se trouvent aux endroits composés essentiellement des mêmes attributs physiques. C'est donc la mise à jour de ces caractéristiques ainsi que leur délimitation spatiale dans l'aire à l'étude qui fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique.

En somme, une étude de potentiel archéologique s'oriente, d'abord, vers l'interprétation de la pertinence théorique d'une aire d'étude donnée en fonction des schèmes d'utilisation des terres qui furent suivis dans le territoire général. Elle s'intéresse ensuite à l'évaluation critique des lieux et des endroits de caractéristiques différentes compris dans l'aire. Les résultats de cette évaluation se traduisent ainsi en zones de différents potentiels archéologiques.

### 3.2 Méthodes et techniques

#### 3.2.1 Recherche de la documentation

L'étude de potentiel archéologique exige, au préalable, une recherche de la documentation disponible concernant l'occupation humaine du territoire dans lequel l'aire d'étude est située. Ceci implique, dans un premier temps, l'étude de la documentation archéologique (incluant une recherche des sites enregistrés dans les archives), ethno-historique et historique. Dans un deuxième temps, elle implique la consultation des données concernant l'environnement historique et le paléo-environnement du territoire. Cette recherche de la documentation est effectuée afin:

- . de mettre à jour l'histoire culturelle du territoire en question;
- . de localiser les sites préalablement enregistrés à l'intérieur de ce territoire ainsi que, le cas échéant, dans l'aire d'étude;
- . de définir, à partir des données provenant des sites déjà connus, les principales caractéristiques physiques des emplacements de sites de différente fonction, appartenance culturelle et chronologie;
- . de reconstituer les phases paléo-environnementales associées aux manifestations culturelles temporellement différenciées;
- . d'identifier le caractère des ressources disponibles à travers le temps pour l'exploitation humaine dans le territoire en général et dans l'aire d'étude en particulier.

La recherche bibliographique s'oriente donc vers l'acquisition des données nécessaires pour la caractérisation des schèmes d'adaptation culturelle qui se manifestaient dans le territoire et vers la détermination des milieux biophysiques à l'intérieur desquels ces adaptations se présentaient. Ces informations constituent les données de base requises pour établir les paramètres d'évaluation du potentiel archéologique des endroits de caractère différent compris dans l'aire d'étude.

### 3.2.2 Intégration des données

Les paramètres d'évaluation sont établis à partir de l'intégration des données recherchées. Cette intégration s'intéresse, principalement, à la mise en place spatio-temporelle des emplacements physiques par rapport aux diverses variables qui se présentent et qui se présentaient dans l'aire d'étude.

L'intégration implique d'abord l'organisation typologique des sites de fonction différente et, le cas échéant, selon l'appartenance culturelle et la chronologie de l'occupation. Cette organisation s'effectue, en plus, à l'intérieur du cadre paléo-environnemental et de l'environnement historique. Il s'agit, en effet, de la reconstitution des schèmes d'établissement et d'exploitation, composantes d'adaptation culturelle les plus directement liées aux milieux biophysiques d'une région.

Ensuite, l'intégration des données s'occupe de la hiérarchisation des principales variables physiques qui constituent les contextes des différents types de sites. La pondération de telles variables permet de déterminer les endroits les plus susceptibles d'avoir été impliqués dans les schèmes culturels qui furent poursuivis dans la région et, alors, de préciser les paramètres pratiques pour la délimitation des zones de potentiel archéologique à l'intérieur de l'aire concernée.

### 3.2.3 Délimitation des zones de potentiel archéologique

La délimitation spatiale des zones de potentiel archéologique est effectuée à l'aide de l'étude des photographies aériennes et des cartes topographiques du territoire à l'étude. Il

s'agit de l'interprétation spatio-temporelle de nombreuses variables (le relief local, la composition des dépôts de surface, etc.) qui, selon les critères préalablement établis, furent privilégiées par des groupes humains pour des raisons d'établissement ou d'exploitation. Cette interprétation rend également compte des processus naturels impliqués dans le développement post-glaciaire du paysage du territoire à l'étude (i.e., changements dans l'orientation et l'étendue des réseaux hydrographiques, l'encaissement des rivières, etc.). Comme l'atteste la documentation archéologique, de tels développements furent accompagnés de modifications correspondantes dans la distribution spatiale des lieux propices aux installations humaines lors des différentes périodes culturelles. La présente étude implique donc la délimitation des zones de potentiel archéologique à la fois synchronique et diachronique à l'évolution physique du terrain.

En somme, les trois (3) étapes comprises dans la présente étude du potentiel archéologique visent principalement l'établissement des paramètres ou, plus précisément, des critères d'évaluation nécessaires à l'identification des emplacements particuliers qui, à travers le temps, furent convenables pour une utilisation par les groupes humains adaptés à une région donnée. Ces critères, mis à jour à partir de l'intégration des données de base provenant de la recherche de la documentation, sont regroupés en deux (2) catégories: culturelle et biophysique.

La première de ces catégories permet d'identifier les adaptations socio-économiques des groupes culturels qui ont occupé la région concernée. La deuxième catégorie permet la mise en place spatio-temporelle des ressources à la fois physiques et



biologiques dans l'espace géographique déterminé par rapport aux adaptations régionales. C'est donc à partir de l'étude des liens systémiques entre ces deux (2) catégories de données que les différentes zones de potentiel archéologique d'un territoire donné sont délimitées.

Les critères d'évaluation sont organisés en fonction de trois (3) zones de potentiel archéologique: fort, moyen et faible ou nul. Comme le tableau 1 l'indique, chacune de ces zones peut être définie par un ensemble de variables biophysiques distinctes. Pourtant, il est évident que ces ensembles théoriques ne peuvent rendre compte de la totalité ou des diverses combinaisons biophysiques qui pourraient se présenter dans un territoire, ou des changements environnementaux impliqués dans le développement du terrain. De plus, l'utilisation des critères est compliquée par l'introduction d'un certain biais anthropologique. Par exemple, l'identification provisoire des lieux propices à l'occupation humaine se base sur des informations incomplètes concernant les schèmes d'utilisation des terres pratiqués lors des différentes périodes culturelles. Ainsi, la délimitation des différentes zones de potentiel archéologique est sujette, de part et d'autre, à quelques limitations pratiques et à une certaine liberté d'interprétation.

Premièrement, nous insistons sur le fait que les critères d'évaluation n'ont qu'une valeur relative. Plus précisément, l'importance de chaque variable pour l'évaluation du potentiel archéologique des divers emplacements varie par rapport aux autres variables auxquelles elle est associée. Ceci signifie, de plus, que les variables ne s'appliquent pas nécessairement à la délimitation d'une seule catégorie de potentiel. Par exemple,

selon la situation topographique et les associations hydrographiques, les emplacements de composition morpho-sédimentologique semblable pourraient se diviser en différentes zones de potentiel. C'est donc l'évaluation de l'importance relative d'une variable particulière en combinaison avec d'autres variables qui est prioritaire pour la détermination des différentes zones de potentiel archéologique.

Deuxièmement, nous constatons que les différentes zones de potentiel délimitées selon ces critères sont strictement de signification comparative. En effet, les zones de potentiel fort, moyen et faible ne distinguent que trois (3) degrés généraux de probabilité concernant la présence de sites archéologiques reconnaissables; elles ne rendent compte ni de l'intensité possible ni du caractère hypothétique de l'utilisation humaine de ces endroits (taille numérique des groupes, saison probable de l'occupation, etc.). La clarification de ces derniers aspects exige une étude détaillée des sites archéologiques fouillés dans la région générale d'une envergure dépassant celle du présent mandat.

En troisième lieu, notons que quelques critères utilisés dans cette étude paraissent se référer à certaines saisons de l'année. Mentionnons, par exemple, le critère de l'efficacité du drainage. Ce critère, peu important semblerait-il, pour l'identification des emplacements propices à une utilisation hivernale, suggère que l'étude s'oriente surtout vers la détermination des lieux convenables aux établissements non hivernaux. Cependant, comme nous l'avons remarqué, les critères d'évaluation ne s'appliquent pas nécessairement de la même manière à la délimitation des différentes zones de potentiel. En outre, les

spéculations concernant des problèmes spécifiques (telle la délimitation des lieux possiblement les plus appropriés aux utilisations différentes selon la saison) demandent l'intégration à l'évaluation des données plus inclusives (le comportement et les habitats préférés par les espèces fauniques disponibles dans le territoire, le caractère topographique des zones particulières, etc.). Ainsi, malgré des suggestions implicites dans certains critères, les zones de potentiel archéologique définies n'impliquent aucune saison pour l'occupation ou l'utilisation hypothétique des endroits délimités.

Ainsi, vu les précisions décrites ci-dessus, les trois (3) zones de potentiel archéologique différentes présentées dans cette étude pourraient se définir de la façon générale suivante.

#### Zones de potentiel fort

Les zones de potentiel fort (zones A) comprennent les lieux qui, en terme morpho-sédimentologique et géographique, paraissent avoir été les plus favorables à l'occupation ou à l'utilisation humaine. Idéalement, ces lieux sont caractérisés par des emplacements bien drainés qui possèdent une surface relativement horizontale, qui sont situés au bord des plans et cours d'eau majeurs et à proximité des habitats particuliers impliqués dans les schèmes d'exploitation culturelle qui furent pratiqués dans la région. De tels lieux incluent une variété de formes (les terrasses, les deltas, les plages, etc.) constituées de sable, de sable et gravier et, dans des cas particuliers, de blocs et galets. Ces zones pourraient aussi inclure d'autres endroits spécifiques qui, quoique physiquement moins convenables à l'établissement, furent vraisemblablement susceptibles à une

utilisation humaine. Ces autres endroits s'associent, par exemple, à des emplacements funéraires et des lieux d'entreposage.

#### Zones de potentiel moyen

Les zones de potentiel moyen (zones B) comprennent des lieux qui sembleraient avoir été moins propices pour l'installation humaine. Dans un premier temps, ces zones regroupent les lieux moins bien drainés qui se situent à une distance variable des milieux favorables à l'exploitation efficace des ressources biophysiques. Pédologiquement, ces lieux s'identifient par des couches relativement minces de matériaux granuleux déposées directement sur le socle rocheux et des sols de caractère imperméable (limon-argile, etc.). Ces lieux pourraient être localisés le long des plans et des cours d'eau, incluant les grands et moyens lacs et les grandes et moyennes rivières. Dans ce cas, c'est la composition morpho-sédimentologique des endroits qui est prioritaire dans la détermination de la zone.

Dans un deuxième temps, les zones de potentiel moyen pourraient comprendre des lieux qui sont physiquement comparables à ceux des zones à fort potentiel mais qui se trouvent éloignés des principaux habitats d'exploitation ainsi que des réseaux hydrographiques. De tels endroits incluent les terrasses et les paléo-rivages bien soulevés, les bords des lacs et des étangs permanents aux élévations considérables et les berges de sable et de cailloutis des ruisseaux. Dans ce cas, c'est la situation géographique et/ou les associations hydrographiques qui prédominent dans l'évaluation du potentiel. Il s'agit, en effet, des endroits particuliers de caractère quelque peu marginal par

rapport à ceux qui sont les plus propices à l'établissement humain.

#### Zones de potentiel faible ou nul

Les zones de potentiel faible ou nul (zones C) sont celles qui, à partir de leur caractère physique, leur situation géographique et leurs associations hydrographiques, sont présumées avoir été les moins propices à l'installation humaine. Ces zones rassemblent les endroits mal drainés, les emplacements de surface très irrégulière ou de pente forte et les abords des ruisseaux et des petits lacs. D'un autre côté, même s'ils sont non convenables pour l'établissement, ces mêmes endroits pourraient avoir été des zones propices pour l'exploitation des ressources fauniques particulières. Alors, bien que probablement exploités de façon soit temporaire soit continue, l'impossibilité de localiser les sites archéologiques à l'intérieur de ces lieux (dans une tourbière, par exemple) permet de classer ces endroits comme zones de potentiel faible ou nul.

TABLEAU 1  
 DELIMITATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE  
 CRITERES GENERAUX

CRITERES	FORT (A)	ZONES DE POTENTIEL MOYEN (B)	FAIBLE OU NUL (C)
Morpho-sédimentologie	Dépôts marins (plages, terrasses, etc.), fluvioglaciacies, glaciaires et fluviaux (deltas, eskers, kames, etc.) composés de sable, sable et gravier ou blocs et galets sur matériaux granuleux	Till mince sur roc, épandages fluvioglaciacies, etc.; dépôts de matériaux granuleux sur le roc ou limon argile	Dépôts très minces sur le roc; affleurements rocheux; argile, limon, alluvions récents
Drainage	Bien drainé; infiltration rapide	Modérément bien drainé; ruissellement intermittent	Mal drainé; infiltration lente et accumulation saisonnière
Topographie	Terrain horizontal ou de pente faible	Terrain sub-horizontale et ondulé, pente modérée	Terrain vallonné ou de pente abrupte
Hydrographie			
a) Littoral	Sur ou à proximité de la rive actuelle de la mer, l'embouchure des cours d'eau, lacs et étangs permanents près de la côte	Lacs, étangs permanents et rivières aux distances variables de la côte actuelle et les paléorivages	Petits étangs et ruisseaux intermittents
b) Intérieur	Lacs de grande et moyenne dimension, rivières importantes	Petits lacs et rivières communiquant avec la côte	Petits étangs et ruisseaux
Protection	Généralement bien protégé contre les vents dominants	Modérément bien protégé sur une direction au moins contraire aux vents dominants	Complètement ou presque totalement exposé aux intempéries

## 4.0 AIRE D'ETUDE

### 4.1 Localisation

Le village d'**Inukjuak** est situé à l'embouchure de la rivière Innucsuaq, sur la côte centre-est de la mer d'Hudson, dans le comté du Nouveau-Québec (Fig. 1). Ce village est localisé près de l'extrémité nord de l'"Arc de la mer d'Hudson", le secteur **côtier** s'étendant sur **155°**, sur une distance d'environ 650 km. Les coordonnées géographiques du village sont et

L'aire d'étude couvre l'espace délimité par un rayon de 5 km s'étendant du centre du village. Cette surface comprend les deux (2) bords de l'embouchure de la rivière Innucsuaq, les rives de la partie de cette rivière immédiatement en amont de son embouchure ainsi que les secteurs de la **côte** du bras de mer de Hopewell (Fig. 2). L'espace défini est limité à la terre ferme, les **îles** dans la mer d'Hudson à proximité du village ne s'inscrivant pas dans l'aire d'étude.

### 4.2 Géologie et physiographie

L'aire d'étude est localisée à la limite nord-est de la zone de plissement de **Belcher**, dans la province tectonique du Lac Supérieur (Stockwell et als, 1979:52, fig. IV-1). Le socle rocheux de cette province est composé de roches précambriennes. Il s'agit de roches volcaniques et sédimentaires métamorphiques d'origine archaïque et protozoïque. Dans la partie nord de cette province, les granits et les gneiss granitiques recouvrent de vastes régions. D'autres roches qui s'y retrouvent incluent du **grauwacke**, de la quartzite et des conglomérats (Stockwell et als, 1979:65).

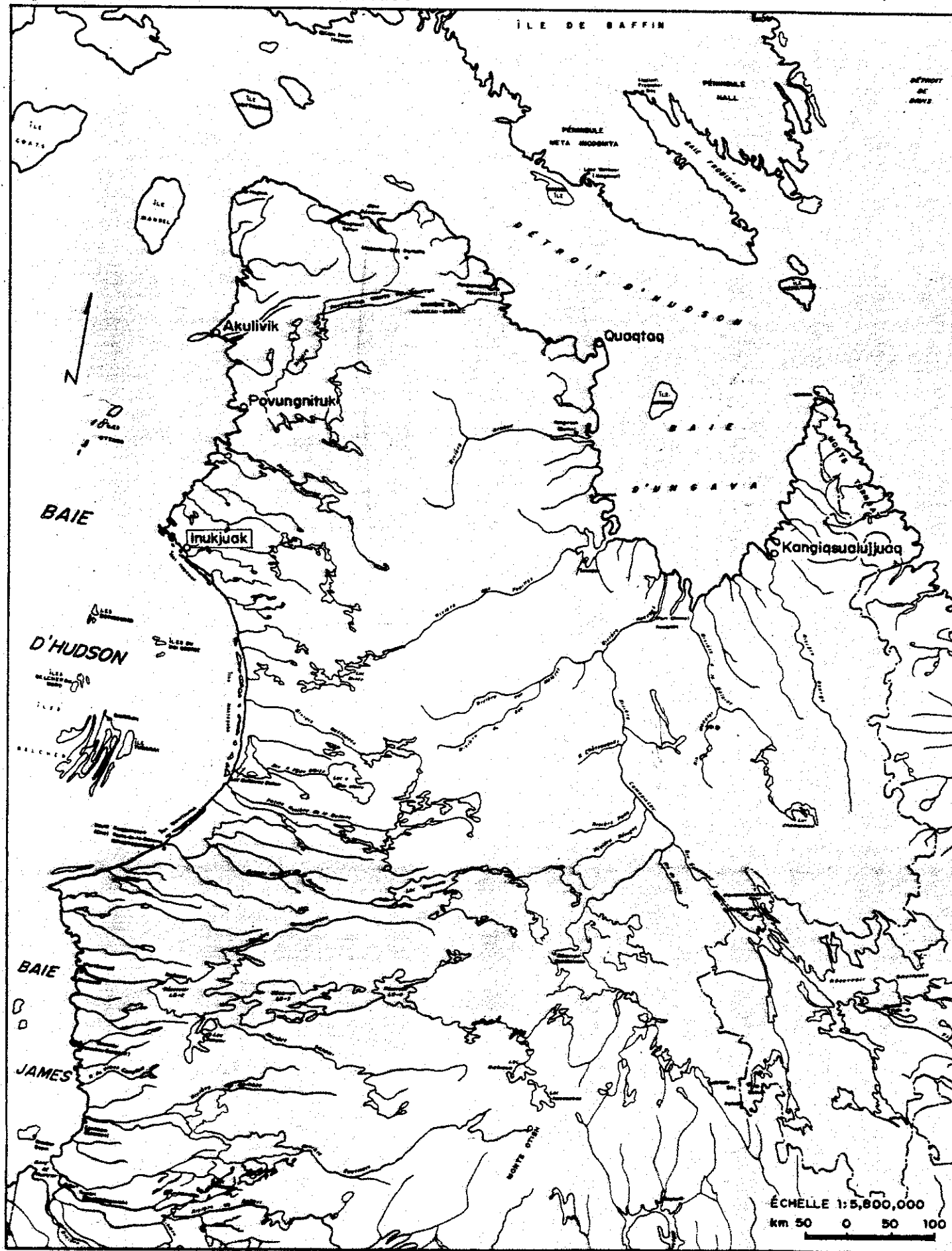
La structure de la surface est irrégulière. La direction structurale est perpendiculaire à la côte de la mer d'Hudson.

L'aire d'étude se trouve dans le secteur nord des Collines de Richmond, région physiographique d'Hudson; elle est limitée à l'est par le secteur centre-ouest du Plateau de Larch, région physiographique de James (Bostock, 1979:14, fig. II-1). La première de ces divisions comprend des collines à sommet arrondi s'étendant sur une étroite bande le long de la côte hudsonienne du Golfe de Richmond jusqu'à l'extrémité nord des îles Hopewell. L'altitude maximale de ces collines varie de plus de 310 m (le secteur sud) à environ 150 m au-dessus du niveau de la mer (le secteur nord). Le Plateau de Larch, recouvrant la majorité de la péninsule d'Ungava, est de relief ondulé. Son altitude s'étend de 150 m à 450 m par rapport au niveau de la mer.

Le secteur ouest du Plateau de Larch fait partie du territoire qui subissait la transgression marine de la mer de Tyrrell (cf. Hillaire-Marcel, 1979:fig. 58). Les dépôts associés à cette transgression compris dans l'aire d'étude incluent des plages de sable et gravier soulevées, des champs de blocs et des sédiments silteux. Une mince couche de till et des dépôts fluviaux se présentent dans la vallée de la rivière Innucsuaq. La vaste majorité de la surface de l'aire d'étude est composée de roc exposé.



Figure 1. Localisation de l'aire d'étude



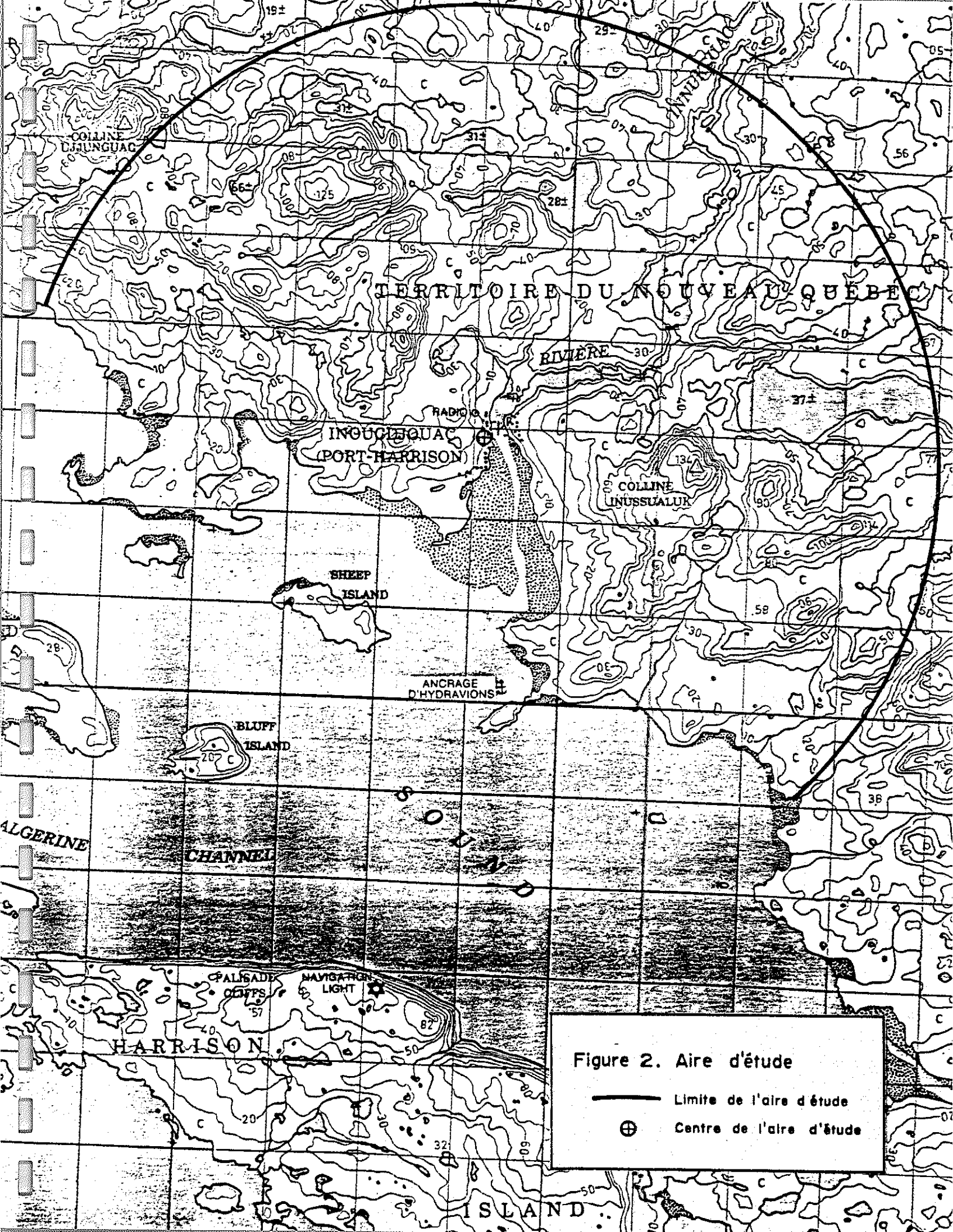


Figure 2. Aire d'étude

- Limite de l'aire d'étude
- ⊕ Centre de l'aire d'étude

### 4.3 Milieu biophysique

#### 4.3.1 Climat actuel

L'aire d'étude est située dans la zone climatique polaire de toundra (Environnement Canada, 1982, dossier D-2). Le climat de cette zone, recouvrant la totalité de la péninsule d'Ungava, est dominé par la masse d'air arctique. La température et les précipitations dans les régions côtières sont modérées par la mer d'Hudson.

Les précipitations totales annuelles dans l'aire d'étude sont de l'ordre d'environ 500 m dont la moitié en neige. La plupart des pluies se produisent entre juillet et septembre; les chutes de neige les plus importantes se produisent entre octobre et décembre.

La température moyenne annuelle est de  $-7,5^{\circ}\text{C}$ . Les vents dominants viennent du nord-ouest et de l'ouest.

#### 4.3.2 Flore

La flore de l'aire d'étude est celle caractéristique de la zone de la toundra arbustive. Tel que décrit par Richard (1981:18-23), la végétation de cette zone est composée principalement de mousses, de lichens et d'herbacées ainsi que d'arbustifs. Les mousses et lichens prédominent dans les endroits secs et exposés. La Cyperaceae et la Geramíneae occupent des zones moins bien drainées. Les principaux arbustifs incluent le bouleau noir (Betula glandulosa), le saule (Salix planifolia) et l'aulne

(Alnus crispa). Les colonies de sphaigne d'étendue restreinte se trouvent dans les zones humides.

#### 4.3.3 Faune

La faune de la région comprend une variété d'espèces de mammifères marins et terrestres, de poissons et d'oiseaux aquatiques migrants. Les principaux mammifères marins incluent le phoque annelé (Phoca hispida), le phoque barbu (Phoca barbatus) et le phoque du Groenland (Phoca groenlandica). Les premières deux (2) espèces se trouvent en abondance marquée dans le bras de mer de Hopewell (Environnement Canada, 1982). Ce même bras de mer est aussi fréquenté par de nombreux belugas (Delphinapterus leucas) au printemps et à l'été. Le morse (Odobenus rosmarus), préalablement abondant dans la région, ne s'y présente actuellement que rarement (Mansfield, 1968; Science Advisory Board of the Northwest Territories, 1980).

Les mammifères terrestres présents incluent l'ours blanc (Ursus maritimus), le caribou (Rangifer tarandus) de même que d'autres espèces tel que le renard, le vison et le lièvre.

Comme rapporté dans Vézinet (1982:73, tableau 3), les principales espèces d'oiseaux dans l'Ungava incluent les canards eider (Somateria molissima) et kakawi (Clangula hyemalis), plusieurs espèces de huart (Gavia immer, Gavia stellata et Gavia arctica), des bernaches (Branta canadensis et Branta bernicla), une variété de guillemots ainsi que des lagopèdes (Lagopus lagopus et Lagopus mutus rupestris).

Les espèces de poissons jadis majoritaires et actuellement exploitées par des groupes humains dans la région comprennent l'omble de l'arctique (Salvelinus alpinus), l'omble chevalier (Salvelinus s. marstoni), la touladi (Salvelinus namaycush) et l'omble de fontaine (Salvelinus fontinalis). Le grand coregone (Coregonus clupea formis) et la morue de roche (Gadus ogac) sont aussi exploités localement (cf. McCarte et Beste, 1979; Vézinet, 1982; Environnement Canada, 1982).

#### 4.4 Paléoenvironnement post-glaciaire

Comme illustré dans Prest (1979, fig. XII-15), la déglaciation wisconsinienne finale a débuté dans la Hudsonie vers 8000 B.P. Vers environ 7500 B.P., la totalité de la côte de la péninsule d'Ungava fut complètement libérée des glaces laurentidiennes. Le retrait de la marge de la calotte du Nouveau-Québec a progressé vers l'intérieur et, vers environ 6500 B.P., la majorité de la péninsule fut déglacée. Les résidus de la calotte de l'intérieur se sont dispersés 500 ans plus tard.

Cette déglaciation fut accompagnée par la transgression marine de la mer de Tyrrell. Cette transgression, datée entre 8000 et 7000 B.P., s'étendait à des distances variables vers l'intérieur, tout le long des côtes de la mer d'Hudson et de la baie James (cf. Hillaire-Marcel, 1979:fig. 41). La limite de cette transgression décroît vers le nord avec un maximum de 315 m au nord de Kuujjuarapik jusqu'à 167 m au-dessus du niveau de la mer à Cape Wolstenholme (Hillaire-Marcel, 1979:98). La mer de Tyrrell disparaît suite au relèvement isostatique et, vers 3000 B.P., la côte est de la mer d'Hudson fut émergée au complet. Le littoral

actuel de la mer d'Hudson s'est développé à la suite de cette dernière étape.

La déglaciation wisconsinienne finale s'est associée à un réchauffement général qui culminait, vers 3500 B.P., dans l'"Optimum climatique" (cf. Liu, 1981; Richard, 1981). Une séquence de fluctuation climatique a suivi, caractérisée par une décroissance graduelle des précipitations et un refroidissement progressif. Cette séquence est répartie par Bryson et Wendland (1967) en trois (3) épisodes: la Néo-Atlantique (de 1000 à 750 B.P.); la Pacifique (750-400 B.P.); et la Néo-Boréale (débutant vers 400 B.P.). Ce dernier épisode de refroidissement persistait jusqu'à nos jours.

Selon Richard (1981: intra vida), les zones côtières de la péninsule d'Ungava furent vraisemblablement colonisées par une végétation de toundra éparse quelque peu après 8000 B.P. Cette toundra s'est répandue vers l'intérieur coïncidant avec le retrait de la glaciation. La végétation initiale fut remplacée par une toundra arbustive dense vers 6200-5500 B.P. Cependant, 3000 ans plus tard, les arbustes ont régressé et une toundra herbeuse s'installait dans la région. Comme l'indique les données palynologiques, cette dernière toundra n'a subi aucun changement majeur depuis 3500 B.P.

## 5.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

### 5.1 Période préhistorique

La séquence culturelle de l'occupation préhistorique de l'Ungava est intimement liée à celle de l'Arctique oriental. Cette séquence, qui remonte jusqu'à la fin du troisième millénaire avant notre ère, est habituellement répartie en deux (2) grandes phases d'occupation: la phase paléoesquimaude et la phase néoesquimaude. En archéologie, ces périodes se distinguent l'une de l'autre par des différences technologiques, d'organisation sociale et de modes de subsistance.

La première de ces périodes regroupe, dans l'Arctique oriental, quatre (4) manifestations culturelles appartenant à la "Tradition microlithique de l'Arctique" ("Arctic Small Tool Tradition"). Ces manifestations comprennent: la culture Independence I (datée entre 4200 et 3700 B.P.); la culture pré-dorsétienne (3700-2900 B.P.); la culture Independence II (d'environ 3100 à 2650 B.P.) et la culture dorsétienne (s'étendant d'à peu près 2900 B.P. à 800/900 B.P.).

La phase néoesquimaude, débutant vers 1000 ans avant aujourd'hui, appartient aux divers groupes de la culture thuléenne. Ces derniers représentent les ancêtres directs des populations inuit historiquement rencontrées par les européens.

#### 5.1.1 Occupation paléoesquimaude

Comme nous le savons présentement, le peuplement à l'origine de l'Ungava remonte jusqu'à la première partie du

deuxième millénaire avant notre ère. Ce peuplement est composé de groupes pré-dorsétiens provenant de ladite "Aire principale de l'Arctique orientale" ("Eastern Arctic Core Area"). Tel que définie, l'aire principale comprend le bassin de Foxe, la partie nord de la mer d'Hudson et le secteur ouest du détroit d'Hudson (cf. Maxwell, 1976:3). Cette aire, semblerait-il, a été occupée de façon continue depuis les derniers quatre (4) millénaires. Il s'agirait donc d'un réservoir démographique à partir duquel les régions avoisinantes préalablement non occupées ou abandonnées furent peuplées ou repeuplées.

Les sites pré-dorsétiens actuellement connus dans la région occidentale de l'Ungava comprennent cinq (5) sites trouvés sur l'île Mansel et à Ivujivik (Taylor, 1962, 1968) et six (6) sites localisés dans les environs de Kuujjuarapik (Plumet, 1976; Archéotec, 1980; Aménatech, 1983). Plus vers l'est, les sites DIA.1 et 3, situés sur l'île de Diana dans la baie du même nom, sont aussi provisoirement interprétés comme appartenant à la culture pré-dorsétienne (Pinaud, 1980; Desrosiers, 1980).

Les datations au carbone 14 actuellement disponibles suggèrent que ce peuplement à l'origine s'est effectué au cours d'une phase tardive de la culture pré-dorsétienne. L'occupation pré-dorsétienne du site Arnapiik sur l'île Mansel est datée d'environ 3200 B.P. (McGhee et Tuck, 1976, tableau 2) tandis que celle du site BAL.1 à Kuujjuarapik remonte à 3300 B.P. approximativement (Plumet, 1976:142). Cependant, à partir des tentatives de correction de la date obtenue, Plumet (1976:142-146) estime que le dernier site fut occupé vers 3650 B.P. Les comparaisons typologiques des collections provenant des sites datés localisés sur la côte nord du Labrador suggèrent une



ancienneté semblable pour l'occupation du site DIA.3. Une date comparable est aussi avancée pour le site DIA.1. Cependant, il est intéressant de noter que les outillages lithiques recueillis dans ces deux (2) sites ne se comparent pas. L'outillage récupéré dans DIA.3 ressemble sensiblement à celui appartenant à la culture Independence I.

L'altitude et le milieu physique associés aux sites pré-dorsétiens dans l'Ungava varient considérablement. Les sites Arnapik et DIA.1, par exemple, sont localisés sur des plages de sable et gravier tandis que ceux à Kuujjuarapik et DIA.3 se trouvent dans des champs de blocs. Les sites Arnapik, DIA.1 et DIA.3 sont situés entre 16 et 22 m au-dessus du niveau de la mer. Par contre, l'altitude des sites de Kuujjuarapik s'étend de 50 à 126 m au-dessus du niveau de la mer (Plumet, 1976:137). La distance de la rive actuelle des sites pré-dorsétiens varie de quelques centaines de mètres (i.e., DIA.3) jusqu'à plusieurs kilomètres (i.e., les sites de Kuujjuarapik).

Ces différences d'altitude et de distance de la rive actuelle résultent de la variabilité régionale des taux de relèvement isostatique. Une considération de ces taux suggère que ces occupations anciennes se présentaient à proximité sinon sur les rives actives contemporaines. Bien que des restes fauniques n'ont pas été retrouvés dans ces sites, la situation côtière de ces emplacements permet de suggérer que l'économie des groupes pré-dorsétiens dans l'Ungava s'orientait principalement vers l'exploitation des mammifères marins. Il s'agit, en particulier, de l'exploitation des diverses espèces de phoque et, comme l'a spéculé Plumet (1976:136), possiblement de belugas. Les poissons, les oiseaux aquatiques migratoires, le caribou et d'autres espèces

de mammifères terrestres fréquentant le littoral de la mer d'Hudson furent aussi exploitées sur une base saisonnière.

La culture pré-dorsétienne dans l'Ungava fut succédée par la culture dorsétienne. Comme dans le cas précédent, l'occupation dorsétienne de ce territoire paraît appartenir à une phase tardive de cette culture. L'analyse des données provenant de la région du détroit d'Hudson suggère une date maximale d'environ 2400 B.P. pour l'arrivée de ces groupes dans le Nouveau-Québec. Cette estimation est supportée par de nombreuses datations au carbone 14 disponibles pour les sites dorsétiens dans la région nord-ouest de la baie d'Ungava; les plus anciennes de ces datations ne remontent qu'à la fin du premier millénaire avant notre ère (cf. Plumet, 1979). D'autre part, comme l'ont noté Weetaluktuk (1980, 1982) et Harp (1972, 1976), les outils dorsétiens recueillis dans la région d'Inukjuak et aux îles Belcher présentent des analogies avec ceux habituellement associés à une phase ancienne de cette culture.

Jusqu'à maintenant, une diversité de sites dorsétiens a été localisée à la fois dans l'arrière-pays ainsi que sur la côte de la péninsule d'Ungava. Les sites côtiers sont concentrés, en particulier, dans le nord-ouest de la baie d'Ungava (Plumet, 1979), dans la région de Kangiqsujuak (Barré, 1970), à Inukjuak (Weetaluktuk, 1979, 1980) et au Golfe de Richmond (Harp, 1976). Les concentrations de sites à l'intérieur se trouvent, notamment, au lac Payne (Lee, 1966, par exemple) et au lac Robert (Pilon, 1978). La plupart des sites côtiers sont localisés sur les plages de sable et gravier localisées dans des baies et sur des pointes. La grande partie de ces sites se présente entre 10 et 16 m au-dessus du niveau de la mer, relativement proche de la rive actuelle. Les sites à l'intérieur sont dans une situation

semblable, se manifestant dans des endroits généralement bien drainés non loin de ou sur la rive.

La distribution des sites dorsétiens dans l'Ungava indique une adaptation économique orientée vers l'exploitation des ressources terrestres et marines, à la fois sur la côte et dans l'arrière-pays. Comme démontré par les vestiges fauniques provenant de ces sites, ces ressources comprenaient plusieurs espèces de phoque, morse, caribou et ours blanc; différentes espèces d'oiseaux ainsi que de poissons furent aussi capturées par ces populations (cf. Julien, 1980).

La culture dorsétienne s'est terminée dans l'Arctique canadien entre 700-900 B.P. Cette disparition coïncide avec un réchauffement marqué du climat et avec l'arrivée de groupes néoesquimaux dans cette région. Cependant, tel qu'attesté par les datations au carbone 14 rapportées par Harp (1976) et Plumet (1979), la culture dorsétienne a persisté dans le sud-est de la mer d'Hudson et dans le nord-est de la baie d'Ungava jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle.

#### 5.1.2 Occupations néoesquimaudes

L'arrivée des populations néoesquimaudes thuléennes dans l'Arctique oriental est datée d'environ 900 B.P. Il s'agit, en effet, d'une migration des groupes de chasseurs de grandes baleines qui, coïncidant avec l'expansion de la distribution géographique des grandes baleines au cours du réchauffement Néo-Atlantique, se déplaçaient rapidement de l'Alaska vers l'est jusqu'au Groenland. Avec le refroidissement subséquent lors de l'épisode Pacifique, ces groupes se sont étendus graduellement

vers le sud. Au cours du 15<sup>e</sup> siècle (sinon plus tôt), ces populations se sont installées le long de la côte du Labrador, le long de la côte est de la mer d'Hudson jusqu'au Golfe de Richmond et aux îles Belcher ainsi que dans le Keewatin, à l'ouest de cette même mer.

Jusqu'à maintenant, la chronologie et la nature des occupations thuléennes dans l'Ungava demeurent peu connues. Cependant, des reconnaissances relativement intensives effectuées dans les régions du Golfe de Richmond (Harp, 1972), de Kangiqsujuaq (Barré, 1970) et le long de la côte nord-ouest de la baie d'Ungava ont permis de localiser de nombreux sites thuléens. Des sites de cette culture ont aussi été identifiés dans l'arrière-pays, notamment au lac Robert (Pilon, 1978, Labrèche, 1980) et au lac Payne (Michea, 1950, Lee, 1966). Une seule datation au radiocarbone obtenue d'une habitation thuléenne dans la baie de Diana suggère que l'arrivée de cette population dans l'Ungava date du 12<sup>e</sup> siècle (Plumet, 1976:114-115).

Les sites thuléens se trouvent fréquemment dans des endroits préalablement occupés par des groupes dorsétiens. Dans ces cas cependant, les habitations thuléennes sont généralement bien séparées des dorsétiennes. Les sites de ces deux (2) cultures se présentent également dans des lieux différents. Dans la baie de Diana, par exemple, la plupart des sites dorsétiens connus sont localisés sur les îles tandis que la majorité de ceux appartenant aux thuléens sont situés sur la côte continentale. Les emplacements de sites dorsétiens et thuléens sont, cependant, généralement de caractère semblable. Il s'agit, en particulier, des plages composées de sable et gravier délimitées par des affleurements rocheux. De plus, les sites de ces deux cultures se

retrouvent souvent au bord des petits lacs et des étangs permanents.

A l'exception de la chasse aux grandes baleines et aux belugas, le schème d'exploitation poursuivi par les groupes thuléens tardifs dans l'Ungava ne semble pas différer de façon significative de celui pratiqué par les dorsétiens. L'exploitation intensive des divers mammifères terrestres et marins, de l'avifaune ainsi que des poissons continue d'être importante. Ce schème persistait sans aucune modification majeure jusqu'à la deuxième partie de la période historique.

### 5.1.3 La question des norrois pré-colombiens

L'occupation de l'Ungava par les norrois pré-colombiens, soit des Vikings, fait l'objet d'un grand débat depuis une vingtaine d'années. D'après Lee (1971, 1973, 1979a, 1979b et de nombreuses autres publications), une telle occupation est confirmée non seulement par des "sagas" mais aussi par une variété de structures d'habitations et d'aménagements particuliers étroitement associés aux populations norroises du Groenland ainsi que de la Scandinavie. Ces structures incluent plusieurs maisons longues (dont une au lac Payne ayant une forme se rapprochant de celle d'une "église"), des structures d'encorbeillement construites en pierre situées dans la région de la baie de Déception, des grands cairns-balises (dont un au bord de la rivière Arnaud prend la forme du "marteau de Thor") et des nids des eiders distribués le long de la côte nord-ouest de la baie d'Ungava.

D'autre part, les fouilles pratiquées jusqu'à maintenant dans plusieurs des maisons longues concernées n'ont livré aucun vestige technologiquement caractéristique des groupes norrois pré-colombiens. Ces vestiges indiquent que ces structures furent occupées par des groupes dorsétiens et dans certains cas, réoccupés par des groupes thuléens (Plumet, 1982).

Pourtant, certains autres vestiges provenant de la région tendent à indiquer des contacts directs ou indirects entre les norrois du Groenland et les inuits préhistoriques de l'Ungava. Ces vestiges incluent un pendentif fabriqué en cuivre d'origine européenne trouvé dans une structure d'habitation dorsétienne localisée sur l'île Bélanger, à l'entrée du Golfe de Richmond (Harp, 1974/1975). Cette structure est datée du 12<sup>e</sup> siècle. Comme l'a suggéré Harp (1974/1975), il est possible que ce pendentif fut obtenu par des dorsétiens d'un groupe thuléen en contact avec les colonies norroises du Groenland. L'influence d'un tel réseau de communication et d'échange sur les modalités d'adaptation préhistorique dans l'Ungava reste indéterminée.

## 5.2 Période historique

Comme résumé par Vézinet (1982:17-27), le premier contact européen avec les Inuit de l'Ungava eut lieu au cours du voyage de Henry Hudson en 1610. Au cours de ce voyage, Hudson a rencontré et est entré en conflit avec des groupes d'Inuit aux îles Digges, à l'ouest du Cap Wolstenholme, l'entrée ouest du détroit d'Hudson. Un deuxième contact avec ces mêmes groupes date de 1697, lors du voyage de la flotte du Sieur d'Iberville dans la mer d'Hudson.



La péninsule d'Ungava ne faisait pas partie des territoires explorés ou exploités par les européens durant le 18e siècle. Cependant, au début du 19e siècle, les missionnaires Morave ont intensifié leurs activités sur la côte du Labrador et, en 1811, les frères Kohlmeister et Kmoch sont arrivés dans la baie d'Ungava, descendant jusqu'à Kuujjuaq. Un peu plus tard, la Compagnie de la Baie d'Hudson a établi des postes de traite à Kuujjuaq, Tasiujaq et aux embouchures des rivières Georges et Baleine. Cependant, ces postes établis en 1830, furent de courte durée; ils furent fermés en 1843.

Une situation comparable s'est produite sur la côte est de la mer d'Hudson. Dans cette région, cette même compagnie a établi des postes temporaires au Golfe de Richmond et aux embouchures des rivières la Grande et de la Petite Baleine au milieu du 18e siècle. Ces postes, établis pour la récolte d'huile de baleine ainsi que pour initier les Inuit à la traite, furent abandonnés quelques années plus tard.

En 1846, les baleiniers américains commençaient à fréquenter la mer d'Hudson. Ces baleiniers naviguaient cependant surtout sur le secteur nord du détroit d'Hudson et n'ont touché que très rarement la côte nord de l'Ungava. Après la décroissance de la population des grandes baleines dans la mer d'Hudson en 1870, les activités commerciales se ré-orientaient vers l'exploitation des morses et des bélugas. L'exploitation commerciale de ces ressources a persisté jusqu'en 1915.

En 1866, la Compagnie de la Baie d'Hudson a ré-ouvert le poste à Kuujjuaq pour des raisons de traite et de pêche commerciale du saumon atlantique. Ces activités économiques se

sont intensifiées durant la période de 1880 à 1920, de nombreux postes de traite étant établis à plusieurs endroits. Ces postes incluent ceux de la Compagnie des Frères Revillon de Paris établis à Inukjuak en 1909, à Povungnituk en 1910, à Kangiqsualuujuaq en 1903 et à Quaqtaq en 1922; la Compagnie de la Baie d'Hudson a ouvert ses postes aux premiers trois de ces endroits en 1920, 1921 et 1903 respectivement à Quaqtaq quelque peu avant 1945 (Environnement Canada, 1982, dossier H-1s).

Le gouvernement du Canada a subventionné un nombre d'explorations scientifiques le long de la côte est de la mer d'Hudson et dans le détroit d'Hudson lors de cette même période. Comme l'a décrit Smith (1980:153), ces explorations incluent celles de Bell en 1877 et de Low, qui passa l'hiver de 1901-1902 à l'embouchure de la rivière Innucsuaq. Aussi, peu après la première guerre mondiale, Robert Flaherty effectuait des reconnaissances dans cette région. De plus, une grande partie du contour sud et ouest de la baie d'Ungava fut explorée par Turner entre 1882 et 1884 (Turner, 1979). Ces explorations n'affectaient cependant que très peu le mode de vie traditionnel des Inuit résidant dans ces territoires (Smith, 1980:153).

L'influence des agences du gouvernement fédéral s'est accrue dans l'Ungava au cours des années 1930. La décennie suivante témoignait des activités militaires relativement intenses dans cette région, incluant l'installation de bases militaires à Kuujuarapik et à Kuujuaq. La période subséquente, s'étendant jusqu'à aujourd'hui, est caractérisée par l'implication plus prononcée des gouvernements fédéral et provincial dans la région. Cette implication culminait en 1971 avec la signature de l'Entente de la Baie James et du Nord québécois.



### 5.2.1 Les Inuit

L'aire d'étude se trouve à l'intérieur du territoire appartenant historiquement aux Itivimiut (Smith, 1980:149) et actuellement aux Inujjamiut (Environnement Canada, 1982: dossier H-1s). Le territoire des premiers s'étendait tout le long de la côte est de la mer d'Hudson, du Golfe de Richmond jusqu'au détroit d'Hudson. Celui des derniers comprend le secteur centre-est de la péninsule d'Ungava, s'étendant de la rivière Nastapoka jusqu'au sud de la rivière Kogaluk.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le schème d'exploitation traditionnel des Itivimiut fut très peu influencé par des contacts sporadiques avec les européens au début de la période historique. Ce schème impliquait des dispersions et rassemblement saisonnier des groupes de différente taille numérique dans la zone côtière ainsi que dans l'arrière-pays. Il s'agit, en effet, d'une continuation du schème poursuivi par les groupes préhistoriques tardifs dans cette région.

Malgré l'implication progressive des Inuit dans la traite des fourrures lors du 18<sup>e</sup> siècle, ce schème de base persistait sans aucun changement significatif jusqu'à la période 1880-1920. L'intensification des activités commerciales ainsi que celles des missionnaires dans la région au cours de cette période affectaient grandement la subsistance, la technologie et le schème d'établissement des Inuit. Technologiquement, les armes à feu et les objets manufacturés (tels les pièges en métal), préalablement peu disponibles, remplaçaient leurs contreparties traditionnelles. L'adaptation économique s'orientait de plus en plus vers

l'acquisition de marchandises allochtones, y compris certaines commodités de subsistance (le thé, la farine, etc.). De plus, certaines populations locales commençaient à s'établir de façon quasi permanente proche des postes de traite.

La période postérieure à 1920 est caractérisée par l'acculturation complète et finale des populations inuits d'Ungava. A partir de cette date, ces populations furent intensivement impliquées dans le piégeage et des villages inuits permanents ont été établis aux postes de traite. Avec le développement subséquent des bases militaires et des stations météorologiques, le travail salarié temporaire devenait commun.

## 6.0 DONNEES A L'ANALYSE

### 6.1 Données archéologiques

La consultation des archives du ministère des Affaires culturelles du Québec indique que onze (11) sites archéologiques ont été enregistrés dans les environs d'Inukjuak. Un deuxième site (IcGm-21) rapporté dans Weetaluktuk (1979) mais non enregistré dans les archives est aussi localisé à proximité du village. De ces sites, onze (11) se trouvent dans l'aire d'étude et un (1) sur l'île Patterson (cf. Annexe A). Ceux qui sont situés dans l'aire d'étude comprennent neuf (9) sites dorsétiens et deux (2) pour lesquels l'identification culturelle est manquante. L'appartenance culturelle du site sur l'île Patterson reste à déterminer.

Des sites dans l'aire d'étude, neuf (9) sont situés sur des terrasses composées de sable et gravier, un (1) sur une terrasse de blocs, sable et gravier et un (1) sur un tombolo de gravier. Ce dernier est localisé au pied est de la colline Inussualuk, à environ 2,2 km au sud de la rivière Innucsucac (cf. Weetaluktuk, 1979). La distance de la rive actuelle des autres sites varie d'à peu près 265 m jusqu'à 1 kilomètre. L'élévation de deux (2) sites se rapproche de 50 m au-dessus du niveau de la mer. Les autres se trouvent à des élévations au-dessous de 20 m par rapport au niveau de la mer. La plupart de ces emplacements sont associés aux affleurements rocheux.

Ces sites, présentant des traces de structures de pierre, suggèrent de petits camps d'établissement dorsétiens de courte durée. Tel qu'interprété par Weetaluktuk (1979), ces occupations datent, au maximum, d'environ 1500 B.P. et, au minimum, d'à peu

près 1000 B.P. Ces estimations tiennent compte d'un taux de relèvement isostatique de 0,84 à 0,86 m durant les derniers quatre (4) millénaires.

## 6.2 Données de pré-inventaire

Une inspection visuelle de la surface de l'aire d'étude effectuée le 19 juin 1984 par M. Denis Roy, Service de l'Environnement du ministère des Transports, a permis d'observer plusieurs structures de pierres dans cette aire (cf. Annexe A). Ces structures incluent:

- un camp contemporain correspondant à un cercle de tente;
- un emplacement funéraire;
- un aménagement de blocs à proximité de l'emplacement funéraire qui correspond à 2 ou 3 structures mal définies;
- une ancienne cache à viande;
- un grand cercle de pierres qui comprend plusieurs petites structures connexes;
- plusieurs aménagements de pierres correspondant vraisemblablement à des cercles de tentes et à des caches à viande.

L'ensemble de ces emplacements se trouve peu élevé par rapport au niveau de la mer, proche de la rive actuelle de la rivière Innucsuaq.

### 6.3 Données des informateurs inuit locaux

Une collecte d'information auprès d'un informateur inuit local a été faite par M. Denis Roy, le 19 juin 1984. Il s'agit d'une rencontre avec M. Isaac Smiler. Les informations fournies par M. Smiler se résument comme suit:

- Il n'y a jamais eu personne dans le secteur de la piste proposée, l'endroit étant trop loin à l'intérieur des terres et trop loin des lacs.
- Anciennement, les gens vivaient sur les anciens rivages.
- Auparavant, les Inuit utilisaient des trappes de pierre pour les pièges à renard.
- Il n'y a pas de tombes à l'intérieur des terres.
- Aucune structure ancienne n'a été vue autour des lacs qui sont près du village.
- Charlie Adams a déjà vu des cercles de pierre près du village.
- Isaac Smiler sait qu'il y a des pièges à renard en pierre et des tombes mais ne peut préciser où ceux-ci se trouvent.
- Il y avait autrefois un vieux poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson près de la résidence actuelle des infirmières et près de la maison du ministre du culte, se

trouvait la maison du gérant du poste. Ces bâtiments n'existent plus actuellement.

- . Près de la centrale d'Hydro-Québec, il y a un ancien cimetière où les corps étaient recouverts de pierres, alors qu'aujourd'hui les corps sont enterrés.
- . Aucune forme de terrain en dépression (structures) n'a été vue près du village.
- . Il existe un abri sous roche près du lac situé au nord-est du village, qui a déjà servi autrefois d'habitation et qui sert maintenant d'abri temporaire.
- . Il existe plusieurs emplacements de stéatite près du village et une veine de stéatite semble suivre une orientation nord-sud à l'est du village.
- . Aucune maison de rassemblement ancienne n'est connue dans le secteur du village (Quarmat).
- . Certains pièges à renard sont connus, en pierre.
- . Aucune structure en os de baleine n'a été vue dans le secteur du village.
- . La rivière Inukjuak est encore utilisée pour la pratique des activités de pêche.
- . L'embouchure de la rivière Inukjuak est fréquentée par les baleines blanches.

- Les lacs qui environnent le village sont encore utilisés pour des activités de pêche.
- Le village d'Inukjuak représente le regroupement d'au moins sept (7) villages depuis près de 25 ans.
- Les Inuit pêchent la truite au filet dans la rivière Inukjuak.
- L'embouchure de la rivière Inukjuak était autrefois un bon endroit pour la pêche à l'omble de l'arctique et la truite.
- Il y a environ 80 ans, il y avait possiblement des caribous près du village mais entre 80 et 40 ans les caribous étaient plus loin dans les terres.
- L'emplacement qui était un bon endroit pour la chasse au caribou était connu des anciens qui sont maintenant morts.
- On chassait le morse du côté sud de Bluff Island.
- Il existe un endroit sur la rive est de l'embouchure de la rivière Inukjuak (11c) où un feu s'allume spontanément, sans que personne du village n'y soit pour quelque chose; l'endroit mystérieux est connu de plusieurs personnes et le phénomène a été observé par Isaac Smiler et Charlie Adams.

- . Pour aller pêcher à la rivière, on longeait la rivière sauf pour aller plus haut dans la rivière, alors on passait par les réseaux de lacs en faisant un grand détour en traversant les lacs en kayak et en utilisant les lacs sur les plus longues distances pour minimiser les portages.
  
- . Les Inuit ne ramassent pas les objets vus sur des sites même si ceux-ci sont nombreux et fréquemment observés lors de déplacements pour la chasse.
  
- . Il existe deux Inuksuit; un sur la montagne à l'est du village, sur la rive est de la rivière: celui-ci servait autrefois d'observatoire lorsqu'on attendait le bateau, à l'époque où il n'y avait pas de radio (on peut s'attendre à y trouver des sites datant des années 1930-1936). L'autre Inuksuk se trouve sur l'île Harrison.





## 7.0 CRITERES D'EVALUATION PARTICULIERS

Les données archéologiques actuellement disponibles pour l'aire d'étude permettent de déceler un nombre de caractéristiques habituellement associées aux lieux et endroits occupés ou utilisés par des populations inuit préhistoriques et historiques. Les caractéristiques décelées sont complétées, dans un premier temps, par les informations acquises auprès des informateurs inuit. Dans un deuxième temps, elles sont supportées par des données provenant des sites localisés ailleurs, surtout dans la baie de Diana.

Les principales caractéristiques résultant de l'étude se rapportent aux variables physiques. Elles incluent la composition sédimentologique des emplacements, leur élévation et leur localisation par rapport aux plans et cours d'eau synchroniques et diachroniques à l'occupation du site. Ces caractéristiques, décrites au tableau 2, constituent des critères d'évaluation spécifiques à la détermination des zones de potentiel archéologique dans l'aire d'étude. Ces critères, regroupés selon la manifestation culturelle, se résument comme suit:

- Concernant les occupations pré-dorsétiennes

Les sites d'habitation appartenant à la culture pré-dorsétienne se présentent sur des dépôts marins situés aux embouchures des rivières ou sur des baies côtières. Les endroits bien drainés de relief horizontal composés de champs de blocs déposés sur des matériaux perméables et les paléo-plages de gravier soulevées furent favorisés. L'altitude de ces endroits, variant selon les différences géographiques des taux de relèvement isostatique s'étend de 16 m (i.e., l'île de Diana) jusqu'à 12 m

au-dessus du niveau de la mer. Les élévations intermédiaires sont suggérées comme étant les plus propices pour la localisation des sites pré-dorsétiens dans l'aire d'étude.

. Concernant les occupations dorsétiennes

Les sites dorsétiens s'associent aux plages de gravier d'élévation relativement basse situées au bord des baies, des pointes des lacs et étangs, des rivières de différente dimension ainsi que le long des ruisseaux. Les rivages réguliers non dentelés ne semblent pas avoir été privilégiés pour les fins d'occupation. La plupart des sites d'habitation dorsétiens localisés dans les régions d'Inukjuak et de la baie de Diana se trouvent à des élévations inférieures à 20 m et 15 m au-dessus du niveau de la mer; ils pourraient, cependant, se situer à des altitudes supérieures de 50 m. Dans la majorité de ces derniers cas, il s'agit de sites de fonction particulière, tel des emplacements de cairns.

. Concernant les occupations thuléennes

Les paramètres morpho-sédimentologiques et la localisation des emplacements de sites thuléens sont semblables à ceux des sites dorsétiens. De plus, les sites dorsétiens furent fréquemment ré-occupés par des groupes thuléens. Ces sites néoesquimaux se présentent généralement à des élévations basses, à proximité (sinon sur) de la plage actuelle. Les sites thuléens ne se retrouvent que rarement à des élévations supérieures à 10 m au-dessus du niveau de la mer.

. Concernant les occupations inuit historiques

Les sites d'habitation des Inuit historiques de l'Ungava sont surtout localisés sur les plages actuelles composées de matériaux granuleux variés. Ces occupations sont abondantes dans une étroite bande côtière et aux lacs de dimensions importantes situés dans l'arrière-pays. Les hautes élévations et les zones éloignées des présents réseaux hydrographiques ne semblent pas avoir été impliqués de façon extensive dans le schème d'utilisation des terres poursuivi par ces groupes historiques.

TABLEAU 2  
 DELIMITATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE  
 CRITERES D'EVALUATION PARTICULIERS

CRITERES	ZONES DE POTENTIEL		
	A	B	C
Géographie	Petites et grandes baies et pointes, isthmes et promontoires, flancs des vallées	Côtes et rives de contour régulier ou non dentelé	Falaises, talus de collines, etc.
Morpho-sédimentologie	Cordons de plages soulevées, plages actuelles et terrasses composées de sable, gravier et blocs, champs de blocs, dépôts meubles de drainage efficace intercalés avec des affleurements rocheux	Epandages fluvioglaciaciers et glacières composés de till ou autres matériaux granuleux modérément bien drainés, eskers, moraines, etc.	Alluvions récents, dépôts de limon-argile, roc
Situation hydrographique	Sur ou à proximité des plans et cours d'eau actuels ainsi qu'au bord des anciens réseaux hydrographiques à 3 m au moins de la côte	Sur ou à proximité des anciens réseaux hydrographiques situés entre 3 et 5 km de la côte	Petits étangs, ruisseaux et anciens réseaux hydrographiques localisés à plus de 5 km de la côte
Elévation			
a) Côte	0 à 50 m au-dessus du niveau de la mer	50 à 80 m	Plus de 80 m
b) Intérieur	0 à 15 m au-dessus du niveau des lacs et rivières importantes	15 à 25 m	Plus de 25 m

## 8.0 ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

### 8.1 Zones de potentiel fort (A)

Les principales zones de fort potentiel déterminées dans l'aire d'étude comprennent des endroits en forme de plage, cordons de plage et de terrasse constitués de sable et de sable et gravier mélangés avec des blocs. Ces endroits se trouvent principalement le long de la côte et des rivières et au bord des lacs et des étangs. Une grande partie de ces lieux est aussi caractérisée par la présence d'affleurements rocheux.

Il faut noter cependant, que les endroits délimités ne représentent certainement pas la totalité des zones de fort potentiel archéologique comprises dans l'aire d'étude. Cet avis découle des photos aériennes peu nombreuses disponibles pour l'étude, qui ne couvrent qu'une partie de la superficie de l'aire concernée. C'est le même cas pour les zones de moyen potentiel.

### 8.2 Zones de potentiel moyen (B)

Les zones de potentiel moyen regroupent un ensemble de superficies qui, selon leur caractère morpho-sédimentologique et leur situation par rapport à l'eau, pourraient avoir été moins propices pour une occupation ou utilisation humaine. Ces zones sont à la fois juxtaposées et éloignées de celles à fort potentiel.

Les zones de potentiel moyen consistent surtout en des moraines et des endroits qui, bien que de caractère morpo-

sédimentologique intéressant, ne s'associent pas aux plans et cours d'eau significatifs.

### 8.3 Zones de potentiel faible ou nul (C)

La majorité de la superficie de l'aire d'étude est qualifiée de potentiel archéologique faible ou nul. Il s'agit, en effet, d'endroits qui se caractérisent par un manque notable d'éléments convenables pour l'établissement humain, compte tenu des critères d'évaluation particuliers préalablement établis.

## 9.0 RECOMMANDATIONS

La présente étude a permis de délimiter plusieurs zones de fort et de moyen potentiel archéologique à l'intérieur de l'aire d'étude spécifiée. Etant donné ces résultats, nous recommandons:

- qu'un inventaire archéologique systématique soit entrepris à l'intérieur de cette aire dans les plus brefs délais possibles;
- que les activités d'inventaire soient concentrées dans les zones à fort et moyen potentiel et impliquent la fouille de puits de sondage à intervalles réguliers;
- que ces activités incluent l'évaluation et la cartographie des sites archéologiques préalablement localisés dans l'aire;
- que les Inuit participent de façon active à l'organisation et au déroulement des activités d'inventaire;
- que la communauté concernée soit informée des résultats de l'inventaire dans les plus brefs délais possibles suite à l'achèvement de ces activités.



**10. PERSONNEL**

Ce rapport a été rédigé par Monsieur Ian Badgley, archéologue senior d'Aménatech inc. et vérifié par Monsieur René Allaire, responsable, Etudes - Milieu humain. La cartographie fut réalisée par Monsieur Richard Mailhot et Mademoiselle Dominique Saint-Germain a dactylographié le rapport.



**11.0 BIBLIOGRAPHIE****AMENATECH INC.**

- 1983 "Analyse des données des sites archéologiques préhistoriques de la région de la Grande-Rivière-de-la-Baleine", rapport soumis au M.A.C., 25 p.

**ARCHEOTEC INC.**

- 1980 "Inventaire archéologique. Route LG-2-GB-1-Poste-de-la-Baleine (km 240 à 290), rapport soumis à Hydro-Québec, 65 p.

**BARRE, G.**

- 1970 Reconnaissance archéologique dans la région de la baie de Wakeham (Nouveau-Québec), Société d'archéologie préhistorique du Québec, Montréal.

**BOSTOCK, H.S.**

- 1979 "Subdivisions physiographiques du Canada", dans Géologie et ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W. Douglas, Commission géologique du Canada, Série de la géologie économique no 1, réimpression, Ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources, Ottawa, p. 9-30.

**BRYSON, R.A. et W.M. WENDLAND**

- 1967 "Tentative Climatic Patterns for some Late Glacial Episodes in Central North America" dans Life, Land and Water, éd. par W.J. Mayer-Oakes, University of Winnipeg Press, p. 271-290.

DESROSIERS, P.

- 1980 "Paleoeskimo Occupations at Diana I, Ungava Bay (Nouveau-Québec)", mémoire de thèse de maîtrise présentée au département d'Anthropologie, McGill University, Montréal.

ENVIRONNEMENT CANADA

- 1982 Dossier cartographique du Nouveau-Québec et des régions adjacentes, Bureau de la Baie James et du nord québécois.

HARP, E. JR

- 1972 "Archaeological investigations on the East coast of Hudson Bay. Report on NSF GS-2915", rapport soumis au National Science Foundation, Washington, D.C.

- 1974/1975 "A Late Dorset Copper Anulet from Southeastern Hudson Bay", Folk, vol. 16-17, p. 33-44.

HARP, E. JR

- 1976 "Dorset Settlement Patterns in Newfoundland and southeastern Hudson Bay" dans "Eastern Arctic Prehistory: Paleoeskimo Problems", éd. par M.S. Maxwell, Memoirs of the Society for American Archaeology, no 31, p. 119-138.

HILLAIRE-MARCEL, C.

- 1979 "Les mers post-glaciaires du Québec: quelques aspects", thèse de doctorat d'état présentée à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI.

JULIEN, M.

1980

"Etude préliminaire du matériel osseux provenant du site dorsétien DIA.4 (JfE1-4), (Arctique oriental), Arctic, vol. 33, no 3, p. 553-568.

LABORATOIRE D'ARCHEOLOGIE DE L'UQAM

1980

Listes des sites archéologiques du Nouveau-Québec enregistrés au Laboratoire d'Archéologie de l'Université du Québec à Montréal.

LABRECHE, Y.

1980

"Nalluk, le site de granngava, Nouveau-Québec (ROB-1), JcEo-1, communication orale présentée à la 13e réunion annuelle de l'A.C.A., Saskatoon, Sask.

LEE, T.E.

1966

"Payne Lake: Ungava Peninsula Archaeology, 1967" Travaux divers no 12, C.E.N., Université Laval, Québec.

1971

"Archaeological Investigations of a Longhouse, Paniok Island, Ungava, 1970" Collection Nordicana no 33, C.E.N., Université Laval, Québec.

1973

"Norse Investigations, Ungava Bay, 1972", Journal anthropologique du Canada, vol. 11, no 2, p. 20-23.

- 1979a "The Cartier Site, Payne Lake, Ungava, In its Norse Setting: Part 1", Journal anthropologique du Canada, vol. 17, no 1.
- 1979b "The Cartier Site, Payne Lake, Ungava, In its Norse Setting: Part 2", Journal anthropologique du Canada, vol. 17, no 2.
- LIU, K-B.  
1981 "Pollen Evidence of Late-Quaternary Climatic Changes in Canada: A Review. Part II: Eastern Arctic and Sub-Arctic Canada", Ontario Geography, no 17, p. 61-81.
- MANNING  
1951 "A Mixed Cape Dorset-Thule Site on Smith Island; East Hudson Bay", Bull. 123, Musée National de l'Homme, Ottawa, p. 64-71.
- MANSFIELD, A.W.  
1968 "Seals and Walrus" in Science History and Hudson Bay, vol. 1, éd. par C.S. Beals, département de l'Energie, des Mines et Ressources, Ottawa, p. 378-387.
- MAXWELL, M.S. (éd.)  
1976 "Eastern Arctic Prehistory: Paleoeskimo Problems", Memoirs of the Society for American Archaeology no 31.
-

- MCCART, P.J. et J.D. BESTE  
1979 "Aquatic Ressources in the Northwest Territories,  
Science Advisory Board of the Northwest  
Territories, Yellowknife.
- MCGHEE, R et J. TUCK  
1976 "Undating the Canadian Arctic", Memoirs of the  
Society for American Archaeology no 31, p. 6-14.
- MICHE, J.P.  
1950 "Exploration in Ungava Peninsula", Bull. 118,  
Musée National du Canada, Ottawa, p. 54-59.
- PILON, J-L.  
1978 "Rapport préliminaire des activités  
archéologiques au Lac Robert, Nouveau-Québec",  
rapport soumis au M.A.C., Québec.
- PINARD, C.  
1980 "DIA.3 (JfE1-3)", communication orale présentée à  
la 13e réunion annuelle de l'A.C.A., Saskatoon,  
Sask.
- PLUMET, P.  
1976 "Archéologie du Nouveau-Québec: habitats  
paléoesquimaux au Poste-de-la-Baleine", Paléo-  
Québec 6, U.Q.A.M., Montréal.
- 1979 "Thuléens et dorsétiens dans l'Ungava (Nouveau-  
Québec)" dans "Thule Eskimo Culture: An  
Anthropological Retrospective", éd. par A.J.
-

McCartney, Collection Mercure no 88, A.S.C.,  
Ottawa, p. 110-121.

1982 "Les maisons longues dorsétiennes de l'Ungava",  
Géographie physique du Quaternaire, vol. 36, no 3,  
p. 253-289.

PREST, V.K.

1979 "Géologie Quaternaire" dans Géologie et  
ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W.  
Douglas, Commission géologique du Canada, Série de  
la géologie économique no 1, réimpression,  
Ministère de l'Energie, des Mines et Ressources,  
Ottawa, p. 675-764.

RICHARD, P.

1981 "Paleophytographie post-glaciaire en Ungava par  
l'analyse pollinique", Paléo-Québec 13.

SCIENCE ADVISORY BOARD OF THE NORTHWEST TERRITORIES

1980 Arctic Marine Mammals, rapport no 3, Yellowknife.

SMITH, E.

1980 Evolutionary Ecology and the Analysis of Human  
Foraging Behavior: An Example from the East Coast  
of Hudson Bay, University Microfilms  
International, Ann Arbor, Michigan.

STOCKWELL, C.H. et als.

1979 "Géologie du Bouclier canadien", dans Géologie et  
ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W.

Douglas, Commission géologique du Canada, Série de la géologie économique no 1, réimpression, Ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources, Ottawa, p. 43-150.

TAYLOR, W.E. JR

1959 "Archaeological Work in Ungava and Mansel Island", Arctic Circular, vol. XI, no 4, p. 66-68.

1962 "Pre-Dorset Occupations at Ivujivik in Northwestern Ungava", Arctic Institute of North America Technical Paper 11, p. 80-91.

1968 "The Arnapiik and Tyara Sites: An Archaeological Study of Dorset Culture Origins", Memoirs of the Society for American Archaeology, no 22, American Antiquity, vol. 33, no 4, p. 2.

VEZINET, M.

1982 "Occupation humaine de l'Ungava. Perspective ethnohistorique et écologique", Paléo-Québec 14, U.Q.A.M., Montréal.

WALLRATH, M.

1958 Field Notes, Povungnituk, Quebec, Musée National de l'Homme ms. 1420.

WEETALUKTUK, D.

1979 "Proposal for Archaeological Salvage near Inukjuak, Quebec East Coast, Hudson Bay", projet soumis au M.A.C., Quebec.

- 1980 "Description of Dorset Eskimo Sites and Artifacts at Inukjuak, Northern Quebec, Central East Hudson Bay" rapport soumis au M.A.C., Quebec.
- 1982 Eastern Hudson Bay Archaeological Project. A Cultural Ecological Perspective on Archaeological Sites in the Region", projet soumis au C.R.S.H.S., Ottawa.



ANNEXES A ET B